

# Tarification du carbone

document de référence Stern-Stiglitz

<https://www.carbonpricingleadership.org/report-of-the-highlevel-commission-on-carbon-prices>

30 mai 2017

La commission Stern-Stiglitz, vient de publier [son rapport](#), 50 pages qui feront référence, par sa clarté sa maîtrise du sujet et son ambition. Cette commission était composée d'économistes internationalement très reconnus, issus de tous les continents, dont Gaël Giraud, chef économiste de l' AFD pour la France. Elle a bénéficié d'une forte implication des équipes de la Banque Mondiale, dont Stéphane Hallegatte, économiste bien connu pour ses travaux sur le sujet.

Sa création émane d'une proposition du rapport [Canfin-Grandjean-Mestrallet](#), remis en juillet 2016 à la présidente de la COP21. Nous ne pouvons que recommander sa lecture attentive; c'est un rapport synthétique, dont la rédaction a été négociée pied à pied.

Trois messages-clefs nous semblent s'en dégager.

**1. La tarification du carbone est une composante indispensable d'une stratégie de réduction efficace des émissions de gaz à effet de serre.** La commission propose un corridor de prix (40-80 \$ / tCO<sub>2</sub> en 2020 croissant à 50-100 \$ / tCO<sub>2</sub> en 2030). Ce niveau peut différer d'un pays à l'autre, sera ajusté dans le temps et les pays à faible revenu commenceront à des niveaux inférieurs à 40 \$ / tCO<sub>2</sub>.

**2. S'il est nécessaire, le prix du carbone seul ne suffit pas;** il doit être complété par des politiques d'innovation, des réglementations appropriées, en particulier pour l'efficacité énergétique et dans le domaine financier, des instruments financiers de soutien et des changements dans la conception des infrastructures et de la planification urbaine.

**3. Les politiques climatiques et les prix du carbone doivent être conçus de manière à favoriser le développement économique et la réduction de la pauvreté.** Les revenus tirés de la tarification du carbone peuvent être utilisés pour renforcer les systèmes sociaux, investir dans la santé et l'éducation et l'infrastructure (eau, assainissement, énergie, etc.) ou réduire d'autres taxes qui découragent le travail et l'investissement.

Espérons que ce rapport par sa qualité et son discernement, redonne de la dynamique à cet indispensable instrument et fasse comprendre à tous que la lutte contre le changement climatique suppose de mobiliser une palette de politiques et mesures, dont le prix du carbone.